

# La Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XIX

Québec, 27 octobre 1906

No 11

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

### Calendrier

— o —

Calendrier, 161. — Les Quarante-Heures de la semaine, 161. — Apostolat de la prière, 162. — Les chroniques paroissiales, 163. — Le récent Congrès pédagogique de Trois-Rivières, 164. — Circulaire au Clergé, 165. — Chronique des diocèses, 166. — Messe votive au Sacré-Cœur le 2 novembre, 168. — L'Unité d'enseignement, 168. — Les biens ecclésiastiques et la loi civile en Prusse, 171. — Codification du droit canonique, 171. — La paroisse canadienne-française, 172. — Bibliographie, 175.

— o —

28	Dim.	r	XXI ap. Pent, et 5 oct. <b>SS. Simon et Jude</b> , apôtres. <i>2 cl. Kyr.</i> <i>2 cl. II Vép., mém. du dim. Anniversaire de la consécration de S. G. Mgr l'Archevêque.</i>
29	Lundi	†vr	} De la férie.
30	Mardi	†vr	
31	Merc.	†vl	<i>Jeâne.</i> Vigile de la Toussaint.
1	Jeudi	b	<b>Toussaint.</b> ( <i>d'obligation</i> ). <i>Kyr. royal. II Vép. Aux Vép. des Morts,</i> <i>ant. doublées.</i>
2	Vend.	n	<b>Commemoration des Morts.</b> Absoute.
3	Samd.	†b	De l'octave.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

28 octobre, Saint-François de Beauce. — 29, Saint-Gilles. —  
30, Sainte-Foy. — 1<sup>er</sup> novembre, Asile Saint-Michel. — 3,  
Collège de Lévis.

### Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour le mois de novembre 1906 : *La douceur chrétienne.*

« Apprenez de moi, dit le Maître, que je suis doux et humble de cœur. » Si la douceur est ainsi rapprochée de l'humilité par Jésus, c'est que ces deux vertus doivent marcher de concert. En effet, sans humilité, point de douceur, du moins de *douceur chrétienne*. L'orgueilleux est égoïste, ambitieux, jaloux, par conséquent sans ménagements pour ceux qui lui font ombre. Cependant l'humilité seule mènera-t-elle à la douceur ? Non. Que faut-il donc de plus ?

La patience ? Assurément, car s'irriter contre les hommes ou les événements est incompatible avec la douceur. Mais la patience ne sera pas obtenue elle-même sans la force d'âme qui maîtrise les passions, et agit, malgré tous les obstacles. Sans la force, la douceur ne serait peut-être que mollesse, et elle ne résisterait probablement pas à une secousse un peu violente.

Toutefois on peut être humble, patient et énergique sans être doux. Il faut encore y joindre ce désir pratique de bienveillance et de bienfaisance qui constitue la bonté. On n'est en général doux qu'envers les autres.

Est-ce tout ? Pas encore, car bien des chrétiens possédant ces vertus ne parviennent pas à se faire aimer, parce qu'il manque à leur bonté, pourtant très efficace, ce couronnement de grâce discrète et aimable qui est la marque distinctive de la douceur. De ceux qui ont une semblable suavité le Sauveur a dit : « Ils posséderont la terre. »

Le modèle le plus attachant de cette vertu exquise est l'incomparable François de Sales, le saint humble et doux, patient et fort, aimant ses frères et aimé d'eux, plus peut-être qu'aucun autre homme.

Étudions en lui la douceur bienfaisante qui fut sa vertu caractéristique ; tâchons de l'imiter, pour reproduire quelque traits de son divin Modèle.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé

de Marie les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que, par un zèle plein de douceur, nous apprenions à gagner des âmes à Dieu.

*Résolution apostolique* : Maîtrisons nos passions pour conserver la douceur en toutes circonstances.

— o —

### Les chroniques paroissiales

Soit dans leurs Circulaires au clergé, soit au cours des retraites pastorales, NN. SS. les évêques de nos diocèses ont souvent recommandé à MM. les curés, sinon d'écrire et de publier l'histoire de leurs paroisses, au moins de prendre note des principaux événements qui s'y passent. S. G. Mgr l'Archevêque appelait de nouveau l'attention sur cet intéressant sujet, pendant nos retraites du mois d'août, en signalant à l'encouragement de leurs confrères les plus récentes monographies de ce genre, l'histoire de *Saint-Thomas de Montmagny*, par M. l'abbé Casault, et celle de *Saint-Romuald*, par M. l'abbé Demers.

Quel beau souvenir c'est laisser de son passage à la direction d'une paroisse, que d'en rédiger ainsi l'histoire !

Il est évident qu'il ne faut pas s'attendre à voir la plupart des curés historiographes et publicistes. Les uns sont beaucoup trop surchargés d'occupations, pour trouver le temps de faire les recherches que demande ce travail d'historien ; d'autres manquent de l'habitude d'écrire et n'oseraient jamais affronter les hasards de la publicité.

Aussi, tout ce que NN. SS. les évêques désirent, et c'est aussi tout ce qui est possible pour le grand nombre, c'est de recueillir des faits, des noms et des dates à mesure qu'il s'en présente. Peut-être pourrait-il y avoir, dans les archives de chaque paroisse, une sorte de registre historique, où les curés successifs indiqueraient au fur et à mesure, par de simples notes, les choses les plus notables dont il importe plus ou moins de conserver le souvenir précis.

Il serait d'autant plus opportun de se prêter sans retard à ce soin, qu'un grand nombre de paroisses sont encore de fonda-

tion assez récente, et que survivent même quelques-uns des premiers colons qui les établirent. Que de détails intéressants l'on peut recueillir de la bouche de ces témoins du passé, et qui seraient d'une valeur inappréciable pour l'histoire paroissiale, quand elle s'écrira ; et plus on différerait de ramasser ces souvenirs, plus il deviendrait difficile et même impossible de se les procurer, à mesure que disparaîtraient les fondateurs.

Toutes ces monographies des paroisses, c'est ce qu'on appelle quelquefois la « petite histoire. » La « grande histoire », celle du pays tout entier, s'alimentera un jour à ces sources particulières. Ce sont les ruisseaux qui concourent à former les rivières et les beaux fleuves.

En cette œuvre comme en bien d'autres, le grand point est de commencer. Aussi nous souhaitons vivement, au nom de la science historique, que partout où ce n'est pas commencé encore l'on se mette à tenir la « chronique paroissiale. »

---

#### Le récent Congrès pédagogique de Trois-Rivières

---

Le *Nouvelliste*, d'Amiens, disait récemment :

M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec, vient de présider, avec l'évêque du diocèse des Trois-Rivières, un congrès pédagogique auquel il avait convié toutes les institutrices de la région, chargées là-bas de l'éducation des garçons comme de celle des filles.

Ce nombreux personnel avait reçu l'hospitalité dans un antique monastère d'Ursulines, qui est lui-même un foyer d'éducation chrétienne. Et le gouvernement payait les frais du congrès. Dans l'admirable discours par lequel le Surintendant en fit l'ouverture, on trouve le fidèle et très intéressant écho des nobles sentiments et des principes solides qui faisaient la force et la gloire de la vieille race française, et qui se sont conservés au Canada. C'est une belle leçon pour nous que cet accord de l'Eglise, du gouvernement et de la famille pour élever dans l'amour de Dieu et de la patrie et dans le souvenir de la France les jeunes générations de cet heureux pays.

---

(*Extraits d'une Circulaire au Clergé, du 10 octobre*)

— o —

#### ŒUVRE DE LA PRÉSERVATION DES JEUNES GENS

Une œuvre similaire à celle dont je viens de parler s'organise pour la *préservation des jeunes gens* qui s'éloignent de leurs familles dans le dessein de venir travailler à la ville. Arrivant, eux aussi, sans expérience dans un milieu étranger, parfois malsain, ils sont exposés à se laisser entraîner dans une voie dangereuse où leur vertu serait menacée.

L'Association catholique de la Jeunesse, qui a pour but principal la protection morale des jeunes gens, a fait surgir dans nos villes différents groupes, dont chacun adopte le genre d'œuvres propre à réaliser quelque chose du programme si étendu et si noblement utile de l'Association. Lors du premier congrès régional des Cercles québécois, tenu le 27 mai dernier, il a été résolu, entre autres questions importantes, d'établir pour les jeunes gens qui viennent habiter la ville, un bureau de renseignement dont le siège serait au cercle Loyola, 33, rue d'Auteuil, Québec.

Les salles de lecture et de jeux, où se réunissent déjà les membres du Cercle et du Club Loyola, offriront aux nouveaux venus les moyens d'échapper à l'oisiveté et aux mauvaises compagnies; ils trouveront dans le Directeur de l'Œuvre un père spirituel et un ami, et parmi les jeunes gens dont ils partageront les saines récréations, des camarades dévoués qui s'intéresseront à eux dès leur arrivée, soit pour leur indiquer une maison de pension convenable, soit pour leur donner les informations dont ils pourraient avoir besoin. Une Congrégation de la Sainte Vierge les admettra, s'ils le désirent, dans ses rangs privilégiés, ajoutant ainsi une puissante sauvegarde à la protection qui leur est déjà assurée dans l'Association.

Messieurs les curés voudront bien diriger vers ce siège de la nouvelle Œuvre les jeunes gens honnêtes qui doivent quitter leurs paroisses et favoriser ainsi l'apostolat religieux et social qui a été entrepris en faveur de la jeunesse catholique.

#### NOS SOCIÉTÉS CATHOLIQUES DE SECOURS MUTUEL

Il serait bon de rappeler de temps en temps à vos fidèles qu'ils ne doivent jamais entrer dans des sociétés condamnées par le Saint-Siège, sociétés qui ne sont que des branches de la franc-maçonnerie et qui partagent la perversité de la secte elle-même.

Je vous ai déjà mentionné les *Chevaliers de Pythias*, les *Odd Fellows* et les *Sons of Temperance*. Leur caractère est dangereux et leur but est mauvais, puisqu'il n'est autre chose que la perturbation sociale et le reuversement de l'ordre religieux. Défense stricte d'en faire partie.

Outre les sociétés formellement condamnées par l'Eglise, il y en a d'autres qui se rapprochent des précédentes, qui sont sous la direction des francs-maçons et qui ont toujours été considérées — et avec grande raison — comme suspectes : les pasteurs et les confesseurs doivent en détourner, autant que possible, les fidèles qui leur sont confiés. Vous pourrez leur relire ces paroles de l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, en 1894, aux évêques des Etats-Unis : « Fuyez, dit-il, non seulement les associations qui ont été ouvertement condamnées par le jugement de l'Eglise, mais aussi celles qui, de l'avis des hommes intelligents et particulièrement des évêques, sont regardées comme suspectes et dangereuses. De même aussi *les catholiques doivent préférer s'associer avec les catholiques*, ce qui serait très utile à la sauvegarde de leur foi ». Ces dernières paroles sont la recommandation la plus autorisée que le Pape pût donner aux sociétés catholiques de secours mutuel que nous avons ici et qui méritent notre confiance et nos encouragements.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.

### Chronique des diocèses

— o —

#### QUÉBEC

— Dimanche matin, le 21 octobre, S. G. Monseigneur l'Archevêque a donné la Confirmation à un grand nombre d'enfants, dans l'église de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup.

Durant l'avant-midi du même jour et dans la même église, Sa Grandeur a fait la bénédiction d'un carillon de trois belles cloches destinées à l'église de Saint-Ludger, nouvelle paroisse de Fraserville. Le sermon de circonstance, fort remarquable, a été prononcé par M. l'abbé Miville, supérieur du Collège de Sainte-Anne. — Quelques heures après, les cloches étaient installées au clocher, et sonnait à toutes volées annonçant l'office de l'après-midi, qui fut très solennel.

En effet, l'après-midi, Monseigneur fit la bénédiction de l'église nouvellement construite, et qui sera de toute beauté

quand elle sera complètement terminée. Sa Grandeur n'a pas manqué d'exprimer sa complète satisfaction, à la vue de tout ce que les paroissiens de Saint-Ludger, d'accord avec leur curé M. l'abbé L. Vézina, ont pu accomplir depuis le peu de temps qu'existe leur paroisse.

— Mercredi, Monseigneur l'Archevêque était à Saint-Lambert (Lévis), pour y faire la bénédiction de la nouvelle église. M. l'abbé Richard, curé de Saint-Romuald, fit le sermon au cours de l'office, auquel Monseigneur assista au trône. Sa Grandeur adressa une allocution aux paroissiens, les félicitant de l'église si belle qu'ils viennent de construire.

#### CHICOUTIMI

— *L'Echo de Charlevoix* donnait, il y a huit jours, les intéressants détails que voici, sur l'institut des Petites-Françiscaines de la Baie Saint-Paul :

La révérende Mère supérieure de l'Hospice Sainte-Anne, Sœur Anne de Jésus, vient de partir avec quatre religieuses pour compléter le personnel de la nouvelle mission que ces bonnes Sœurs viennent d'ouvrir à Fort Kent, Maine, en septembre dernier.

Cette maison de Fort Kent, qui est sous le vocable de Saint-Louis, est la neuvième de leur institut ; c'est une mission qui promet beaucoup pour l'avenir. Elle comprendra pensionnat, externat et hospice pour les vieillards.

Les autres missions sont aussi en voie de prospérité : pensionnats et classes d'externes sont absolument remplis. A Auburn, entre autres, on compte déjà plus de cent cinquante élèves.

L'institut compte 68 religieuses en mission et 12 agrégées : total 80.

#### SAINT-BONIFACE

— Nous venons de lire le compte rendu d'une séance littéraire qui avait lieu, le 7 octobre, au collège de Saint-Boniface, lequel est tenu, comme on sait, par les RR. PP. Jésuites. Plusieurs discours y furent prononcés par des élèves, sur les avantages des sociétés littéraires, sur la vie de Pie IX, sur les droits scolaires des catholiques de l'Ouest, sur la question des Ecoles manitobaines. Il est agréable de voir, dans le centre du Canada, une pareille activité littéraire. Si la nationalité française se

maintient dans le Manitoba, comme nous avons la conviction qu'elle fera, elle le devra en bonne partie au Collège de Saint-Boniface.

#### PORTLAND

— Le sacre du nouvel évêque, Mgr Walsh, a eu lieu dans la cathédrale de Portland, le 18 octobre. Le prélat consécrateur était Mgr. Harkins, évêque de Providence, assisté de NN. SS. Brady, auxiliaire de Boston, et Beaven, évêque de Springfield. Mgr P. Larocque, évêque de Sherbrooke, était au nombre des prélats qui furent présents à cette cérémonie très solennelle.



#### Messe votive du Sacré-Cœurle 2 novembre



*Question* : Si le premier vendredi de novembre tombait le 2 novembre, jour des Trépassés, comme cela eut lieu l'année dernière, pourrait-on dire la messe votive du Sacré-Cœur établie par Léon XIII, le 28 juin 1889 ?

*Réponse* : Non, ainsi que la S. Congrégation des Rites vient de le déclarer le 10 mai 1895, *ad II*. Il faut donc suivre les rubriques, et dire ce jour-là une messe de *Requiem*.



#### L'Unité d'enseignement



M. Emile Faguet est un académicien, un critique de premier ordre, personne n'en disconvient, enfin c'est un professeur de carrière. Son appréciation touchant les questions d'enseignement n'est donc pas à dédaigner.

Que pense-t-il de cette fameuse uniformité des livres qui préoccupe certain public depuis quelque temps ? Que dirait-il, si on lui exposait le projet d'un enseignement unique, inspiré d'un unique esprit ? Il a donné sa réponse en parlant de la France; mais puisqu'on se réclame souvent de ce qui se fait au delà de l'océan, acceptons sa décision, dans un cas analogue.

Cet enseignement, dit-il, serait parfaitement léthargique et *hébèterait* complètement une nation au bout d'un demi-siècle.

Mais il sera mieux de citer au moins quelques lignes de son article.

« Comme philosophe, je crois profondément que l'éducation, dans quelque pays que ce soit, sera multiforme ou qu'elle sera nulle. Je crois « qu'un seul enseignement », donné par l'Etat, ou donné par qui que ce soit, mais seul, sur programme unique et inspiré d'un unique esprit, est un enseignement parfaitement léthargique et qui hébèterait complètement une nation au bout d'un demi siècle. On croit toujours ou l'on feint de croire que sous l'ancien régime l'enseignement n'était donné que par une seule Compagnie puissante, qui détenait toute l'éducation française. C'est une forte erreur. L'enseignement était donné par cette Compagnie, « concurrencée » par trois ou quatre autres, sans compter les libres petites écoles laïques. Et c'est pour cela qu'il y avait une vie intellectuelle dans la nation. Soyez sûrs d'une chose, c'est que le peuple qui s'habituerait, qu'on habituerait par l'unité de l'enseignement à ne penser qu'une seule chose, ne penserait rien du tout. C'est du reste à quoi je vois que la France s'achemine ; mais qu'elle y parvienne, c'est ce que je redoute, et c'est à quoi l'unité d'enseignement la mènerait tout droit. »

Ceux qui, au Canada, mènent la campagne en faveur de l'unité de l'enseignement n'ont nullement l'intention d'hébéter le public ; mais l'intention peut être bonne et le résultat déplorable. Leur bonne foi se traduit par des étonnements qui amusent. Voilà, par exemple, tel journaliste qui trouve extraordinaire que, dans nos collèges classiques, le livre de littérature diffère à peu près partout. La cause, dit-il, ne vient pas de la variété de culture intellectuelle chez les professeurs, mais de l'insuffisance de cette culture et du défaut de méthode. — Cela pourrait être ; mais est-ce bien sûr ? Surtout est-ce à cause de cette variété que l'on peut tirer pareille conclusion ? On nous parle de la France : dans ce pays où le haut enseignement est organisé, et, suivant la remarque de M. Faguet, organisé, si tout à cause de la concurrence religieuse, qu'on fasse une inspection dans les lycées, dans les collèges, et on ne sera pas long à constater une merveilleuse variété. L'Etat lui-même, grand maître de l'Université, autoritaire et même césarien par origine, laisse à ses professeurs une liberté que nous serons

peut-être obligés de leur envier un jour. Qu'y a-t-il de surprenant à cela ? Chaque professeur a ses préférences. Pourrait-on dire qu'il n'y en a qu'un qui soit dans le droit chemin, parce qu'il n'y a qu'un bon livre, et que les autres ont une culture intellectuelle insuffisante et manquent de méthode ? La meilleure réponse à faire serait de renvoyer aux résultats.

Pour ne parler que de l'enseignement religieux et de l'enseignement universitaire, les ouvrages sont en grande partie différents. Or, qui oserait dire que les élèves de nos collèges sont inférieurs à ceux de l'Université. Il ne faut pas oublier que, quel que soit le livre, l'enseignement du professeur, surtout lorsqu'il s'agit de littérature, a bien plus d'importance que n'importe quel manuel.

Qu'on organise l'enseignement supérieur, rien de plus juste ; et nos collèges classiques s'en sont occupés ; mais qu'on ne s'imagine pas pour cela arriver à l'uniformité des livres. Le haut enseignement favorise l'expansion intellectuelle, il ne la réprime pas.

Pour nous presser dans cette voie, on nous montre déjà l'Etat entreprenant cette œuvre. Sous ce rapport, on peut se tranquilliser. L'Etat n'est guère prêt à donner cet enseignement : il sait ou devine ce qui lui en coûterait de jouer au Napoléon organisant l'Université ; et pour le moment, il est plus facile de laisser des prêtres à \$ 100. 00 par année donner l'enseignement secondaire à nos jeunes gens.

Quant à l'idée de l'Etat établissant la concurrence laïque à côté de l'enseignement donné par des prêtres ou des religieux, il n'y a rien en cela qui puisse nous effrayer. En France, dit M. Faguet, les réformes universitaires tant au point de vue physique qu'intellectuel ont été imposées à l'Etat par l'enseignement libre donné dans les collèges religieux. La concurrence est un stimulant pour le corps enseignant tout entier : elle existe déjà, car nos collèges sont nombreux ; et s'ils adoptent un programme uniforme préparant les élèves à l'examen final, ils laissent aux professeurs la liberté d'allure nécessaire à tout homme intelligent pour communiquer la science qu'il possède,

*(Fleurs de la Charité.)*



### Les biens ecclésiastiques et la loi civile en Prusse

— o —

Une loi du 10 février 1877 étend, en faveur des biens ecclésiastiques, la durée de la prescription à 44 ans, et donne aux créances ecclésiastiques un droit de préférence absolue, en cas de faillite.

Une loi du 21 mai 1861, non abrogée, exonère de l'impôt dû à l'Etat les églises, les biens destinés au culte et les habitations des évêques, curés et personnes affectées au service du culte.

Une loi du 13 mai 1873 exonère les biens ecclésiastiques du droit de succession.

La loi du 24 juin 1891 les dispense de l'impôt sur les revenus.

La loi du 29 juin 1875, complétée par la loi du 14 juillet 1893, dispense également les propriétés ecclésiastiques de l'impôt municipal et provincial.

*Par où il est démontré que ce n'est pas toujours (chose étonnante !) dans les pays catholiques que l'Eglise est le mieux traitée.*

— o —

### Codification du droit canonique

— o —

La Commission créée par Pie X dans le but de préparer la codification du droit canon travaille activement. La tâche des membres de cette Commission est double: d'un côté ils doivent ordonner la matière considérable et complexe des lois ecclésiastiques, et, de l'autre côté, proposer les corrections que le temps a rendues opportunes. On connaît quelques points sur lesquels l'étude des commissaires s'est déjà portée. Les questions qui ont rapport aux pouvoirs des curés et des évêques ont paru les intéresser le plus: il s'agirait de les augmenter ou de les élargir, surtout relativement à la célébration du mariage. Le droit matrimonial ecclésiastique serait sensiblement réformé, de façon à le rapprocher des dispositions des codes civils des Etats modernes. Une réforme du système traditionnel du Conclave, pour l'élection du Pape, a été aussi envisagée, ainsi qu'une réduction et une réorganisation des Congrégations romaines

Le droit liturgique, auquel les siècles ont mêlé bien des éléments profanes et superflus, sera aussi l'objet de réformes, aussi bien que les réglemens des séminaires diocésains.

---

### La paroisse canadienne française (1)

— o —

#### I. — SON ORIGINE

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la race française était établie dans l'Amérique du Nord, sur les bords du *Saint-Laurent* et du *Mississipi*. Elle avait fondé, sur les rives du premier fleuve, la *Nouvelle France*, et au voisinage du second, la *Louisiane*. Notre race, maîtresse de l'embouchure des deux grands fleuves, n'avait qu'à les remonter et à jeter les colonies le long de leur cours, pour faire de l'Amérique du Nord une vaste France. Et, en effet, si nos rois avaient compris l'avenir qui s'ouvrait là à la race française et s'ils avaient consacré à la colonisation une partie des ressources qu'ils employèrent à des guerres insensées ou à des constructions fastueuses, il n'est pas douteux que la langue française dominerait aujourd'hui dans l'Amérique du Nord, comme y domine la langue anglaise.

Dieu ne l'a pas voulu, et peut-être dans des desseins de miséricorde pour la race française elle-même. C'est la vocation de la fille aînée de l'Eglise d'être, plus qu'aucune autre nation, étroitement unie à sa mère, de recevoir d'elle la vie, et de lui donner le concours de son cœur et de son bras pour l'extension du règne de Dieu sur la terre. Afin qu'elle remplisse cette grande vocation, il faut que ses développemens, comme ceux de l'Eglise, gardent presque toujours un caractère d'humilité et de faiblesse. Le vénérable Bède dit de l'Eglise : « Quelque dilatée qu'elle soit déjà par le nombre de ses enfans, Dieu veut qu'elle continue de croître jusqu'à la fin du monde par l'humilité et qu'elle parvienne par l'humilité, au règne qui lui est promis ». Semblablement, il veut que la race française sente la

---

(1) Cette étude sur un sujet si intéressant pour nous, et signé par l'éminent religieux et publiciste Dom Benoît, a paru dans la livraison du mois de septembre de la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, de Lyon. Nous croyons faire grand plaisir à nos lecteurs en reproduisant, en ce numéro et dans les suivans, la plus grande partie de ce chapitre d'histoire canadienne. RÉD.

résistance et jusqu'aux molestations et même parfois à l'oppression d'une race étrangère, pour se fortifier dans sa vie religieuse et dans sa vie nationale, et pour prendre, comme l'Eglise de Dieu, un développement plus durable parce qu'il est plus éprouvé. Si la race française, en effet, avait pris, sans contradiction, cette expansion que semblaient annoncer ses débuts de colonisation sur le Saint-Laurent et sur le Mississipi, elle aurait acquis une puissance magnifique, mais, croyons-nous, toute humaine et terrestre, comme peut l'être celle des nations qui ont une vocation moins haute, une puissance brillante, mais caduque et éphémère, parce qu'elle n'aurait pas répondu à sa mission particulière. Dieu veut que la nation française ait un splendide essor dans l'Amérique du Nord ; il lui a dit, comme à Abraham et à Jacob : « Vous vous multiplierez comme les étoiles du ciel. » Mais cette multiplication, comme celle de la race d'Abraham et de Jacob, aura lieu en Egypte et sous le joug de Pharaon, nous voulons dire, sous la domination d'une race étrangère, qui a des destinées moins hautes.

Cette race étrangère avait fait sentir son inimitié à la France sur son sol même, dans la plus longue et la plus terrible des guerres qu'elle ait eu à subir, et qui a été pour elle une épreuve salutaire au début des temps modernes. Il faut qu'elle établisse sa domination sur les colonies françaises de l'Amérique du Nord, pour en éprouver les développements et par là les rendre plus conformes aux lois supérieures et aux fins providentielles de la nation fille aînée de l'Eglise. Aussi, moins de cent ans après leur formation, les colonies du Saint-Laurent et du Mississipi, passent, par un ensemble d'événements où l'incurie et l'aveuglement de nos rois n'ont d'égale que la fidélité et le dévouement chevaleresque des colons, sous la domination de l'Angleterre.

Aussitôt se révèle la fin providentielle de ce changement de domination. Les colons français du Canada — nous voulons surtout ici parler de ceux-là, — d'une part vont trouver dans leurs nouveaux maîtres une défiance et une opposition qui varieront dans le degré et les formes, mais ne subiront jamais de trêve ; d'autre part, ils ne peuvent plus attendre aucun secours ni aucun appui des Français d'Europe : abandonnés par ceux-ci, maltraités par ceux-là, ils se tourneront vers l'Eglise et identi-

fieront, pour ainsi dire, leur vie nationale avec leur vie religieuse. De cette identification sortira *la paroisse canadienne-française*, fin providentielle de la séparation des colons français du Canada d'avec leur mère-patrie, raison de leur survivance et de leur multiplication sous la domination anglaise, condition de leur grandeur future ; *la paroisse canadienne-française*, cellule-mère et matrice où se forme une race d'un immense avenir ; *la paroisse canadienne-française*, terre de Gessen, où le peuple de Dieu se multiplie pour conserver à lui-même et donner à toute l'Amérique du Nord le salut, c'est-à-dire la vie catholique et la civilisation supérieure dont cette vie est la source.

## II. — NATURE DE LA PAROISSE CANADIENNE-FRANÇAISE

La paroisse canadienne-française est, par excellence, l'Eglise telle que la définit saint Cyprien, « un peuple uni à son évêque » et à ses prêtres, *plebs adunata sacerdoti* ; uni à son évêque qui est son *chef*, à ses prêtres, qui sont les *aides* du chef ; puissant dans cette union, une *vie religieuse intense*, qui préside souverainement à la vie *de famille*, aux relations *sociales*, et, en général, à *toute la vie*, *privée* ou *publique*.

Nous venons de *définir* la paroisse canadienne. Expliquons *les principaux traits* de cette définition.

Le peuple canadien-français, par l'effet même de sa séparation d'avec la mère-patrie, n'a plus qu'un *chef qui ait sa confiance et ses affections*, c'est le *chef spirituel*. Le prêtre demeure pour lui le prêtre, c'est-à-dire le *chef de la conscience* ; mais il est devenu, d'une certaine manière, le *roi*, à la place du roi auquel on l'a arraché ; il est devenu le *noble*, à la place du noble, qui s'en est allé. Le peuple canadien a transporté dans le prêtre *toute la confiance qu'il avait dans ses chefs disparus*. L'autorité du prêtre était *grande* avant la conquête de l'Angleterre ; elle est maintenant *exclusive*.

Le *roi de France* avait, dans la Nouvelle-France, l'autorité aimée, révérée, souveraine, disons même excessive, qu'il avait dans tout le royaume, et dont l'excès avait été plusieurs fois funeste aux intérêts de la colonie. Le roi d'Angleterre devient en 1763, par droit de conquête, le chef politique du pays ; mais il n'y prend nullement la place qu'y occupait le roi de France ;

il est un conquérant, auquel on se soumet *par nécessité*, contre lequel on ne se révoltera pas, *par loyauté*, pour ne pas forfaire à la parole jurée, mais qui n'exerce aucun empire sur les cœurs. Le peuple canadien-français se tourne vers le prêtre, et lui dit : « Vous êtes mon roi », parce qu'il est accoutumé, depuis l'origine, à raison de sa foi vive, à dire à l'Eglise : « Vous êtes ma mère et ma reine. »

(A suivre.)

DOM PAUL BENOIT.

— o —

### Erratum

Nos intelligents lecteurs auront su deviner que si, à la page 147 du dernier numéro, S. G. Mgr Gronard, vicaire apostolique d'Athabaska, a vu son nom transformé en celui de « Girouard », cela n'a pas eu d'autre cause qu'une inattention de notre correcteur d'épreuves.

— o o o —

### Bibliographie

— o —

— PAILLETES D'OR. — (13<sup>e</sup> série.) Recueil des années 1904-1905-1906. Publication honorée d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. — Un joli volume in-18 de 156 pages ; broché : 0 fr. 60 c. ; couverture illustrée, papier fort, broché : 0 fr. 70 c. — AUBANEL FRÈRES, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape, Avignon.

Il n'y a pas beaucoup d'écrivains qui pourraient se flatter, comme l'auteur des *Paillettes d'Or*, d'avoir pendant quarante années adressé périodiquement aux lecteurs des conseils de piété et de morale, sans lasser leur attention et sans épuiser son sujet.

Ce succès tient à une particularité qui distingue les *Paillettes d'Or*, et qui les met bien au-dessus de toutes les autres publications religieuses et morales. C'est que l'auteur ne s'est pas donné pour tâche de traiter un sujet quelconque avec plus ou moins de développement.

Il n'a assigné à sa plume aucun sujet spécial. Il n'a en vue qu'un but pratique, parfaitement déterminé : *faire du bien aux âmes !*

Faire du bien aux âmes, non pas seulement en les éclairant, mais en les incitant à agir. C'est ce dernier résultat qui est le plus difficile à obtenir. Il est toujours relativement facile d'enseigner une vérité, d'en faire pénétrer les principes dans les esprits les moins ouverts ou les plus rebelles à toute conviction religieuse. Mais déterminer une action humaine par une simple phrase ; — dire à un lecteur ou à une lectrice : vous vous absteniez de faire telle chose, pour telle et telle raison, et obtenir cette abstention, voilà ce qui est ardu !

Voilà cependant ce qu'obtiennent bien des phrases écrites par l'auteur des *Paillettes d'Or* ! Depuis quarante ans, sa plume a déterminé d'innombrables bonnes actions — *et c'est ce qui a ait qu'on a continué à le lire !*

Quel est son secret ? Oh ! il est bien simple, mais on ne peut le lui ravir. C'est la connaissance profonde de l'âme humaine, de ce qui nous convient à tous, *et de la manière dont il faut s'y prendre pour nous faire faire quelque chose.*

Cette manière, il la connaît bien ! Il s'en sert et cela lui réussit !

Et voilà pourquoi, séries par séries, paraît encore aujourd'hui, quarante ans après l'essor du premier feuillet, la 13<sup>me</sup> série, (années 1904-1905-1906) des *Paillettes d'Or*.

Aucune de ces séries ne ressemble aux autres. On n'y trouvera pas une redite, pas une répétition. Mais toutes ont le même charme, exerçant le même attrait irrésistible sur nos esprits, la même action efficace sur nos cœurs.

*Sois un homme !* nous dit-il dans cette 13<sup>me</sup> série, parue au milieu des découragements ou des inquiétudes des catholiques.

On nous l'a dit bien des fois, mais personne ne nous l'a dit comme lui. L'auteur des *Paillettes d'Or* joint au conseil la réflexion convaincante : voilà ce que c'est que d'être un homme ! et enfin, voilà comment on peut être un homme !

Il en est ainsi de toutes les *Paillettes d'Or*. Et voilà le secret de leur succès !

X.

— o —

#### L'alcool est-il nécessaire ?

Il y a des millions et des millions d'êtres humains qui n'ont seulement pas goûté une seule fois à l'alcool, et qui ne s'en portent pas plus mal ; au contraire.